

Chères familles, amis et usagers de la psychiatrie,

Notre délégation 49 a reçu 661 appels téléphoniques en 2025, 92 accueils de familles ont été réalisés sur Angers, Cholet, et Saumur.

Cette entraide réconforte les familles reçues, cette pair-aidance crée l'énergie de notre association, suscite l'engagement de nouveaux bénévoles.

Aider les familles, les **représenter**, **défendre** les droits des usagers, **animer**, **se former** sont les missions essentielles de notre association.

Nous avons besoin de vous !



Les bénévoles au sein de la délégation 49

INTEGRATION DES NOUVEAUX BENEVOLES

Elle se fait par une invitation aux **réunions tous les deux mois** par la découverte du fonctionnement de la délégation.

Une « **formation initiale** » est proposée pour les aidants familles.

Des **formations spécifiques** pourront suivre selon les compétences de chacun, selon leur disponibilité :

➔ Formation accueil, formation MDPH, formation RU etc... (voir revue Regard 2026, n°1 p 17).

Des outils ressources sont répertoriés sur le site national : ligne d'écoute, service juridique, service assistante sociale.

La délégation offre une **formation complète** de savoir être, de savoir-faire, d'optimisation de compétences.

- **La Formation initiale :**

Une première formation en s'engageant à l'UNAFAM

Cette **formation** est dispensée en 2 temps :

- ➔ Première partie : e-learning sur 5 séquences d'environ 20 minutes chacune + 1 module sur les maladies et le handicap psychique, à suivre sur la plateforme de formation à distance de l'Unafam.
- ➔ Seconde partie : 2 jours en présentiel

Témoignages de nouveaux bénévoles...



Muriel a participé en juin à cette première formation

« Cette formation était de grande qualité, tant sur le plan du contenu que de la forme et des supports utilisés, j'ai beaucoup apprécié la richesse. Je tiens par ailleurs à souligner les compétences, la disponibilité et les capacités d'adaptation des deux formateurs, dans un lieu avec ses contraintes, mais très " inspirant " .

A l'issue de cette première formation, je pense avoir intégré les valeurs de l'UNAFAM et je suis plus au clair sur ses actions et son fonctionnement général.

Merci pour le glossaire, absolument indispensable !

Je sors de ces deux jours avec une motivation renforcée et la volonté de poursuivre mon engagement, en un premier temps en assurant des accueils, ce que j'ai commencé à faire comme observatrice en attendant la formation.

Une cartographie pour mieux repérer les missions et leur référent serait la bienvenue pour mieux clarifier le fonctionnement de la délégation.

Quoi qu'il en soit, cette formation initiale a été pour moi nécessaire et très fructueuse, avec le confort de pouvoir ensuite reprendre à mon rythme les différents supports de qualité mis à notre disposition... »

Muriel



Jean-Claude témoigne de sa formation

« Je suis rentré de cette formation initiale très motivé et, je dirais même, fier de notre association. J'ai pu mesurer l'étendue des missions de l'UNAFAM et je pense pouvoir y trouver ma place.

Pour ma part, j'ai particulièrement apprécié le lieu de formation (site de l'Esvière à Angers) et la présence continue de notre délégué régional Pascal Boucherie : un vrai lien entre les bénévoles et la formatrice.

Un petit regret tout de même : ne pas avoir partagé un repas convivial le samedi soir. Un autre petit regret : ne pas être très au clair avec l'organisation dans notre département.

Il me reste maintenant à prendre le temps de me replonger dans la mine d'informations qui nous ont été délivrées. A ce propos, félicitation pour le site très ergonomique ! »

Jean-Claude

Des exemples de missions de représentation



Danièle Denis,
représentante RU auprès des établissements
sanitaires

« Représentant des Usagers »

Composition de la commission des usagers CDU au sein des établissements sanitaires, leur rôle :

4 représentants (2 titulaires 2 suppléants) des usagers siègent dans une commission : la CDU
commission des usagers

Obligation réglementaire depuis 1996, complétée par plusieurs lois la dernière date de 2016

Le représentant des Usagers : qui est-t-il ?

- il est membre d'une association agréée en santé,
- il est nommé par l'ARS,
- les mandats sont renouvelés tous les 3 ans
- il est bénévole et exerce son mandat à titre gratuit
- il représente tous les usagers et pas seulement ceux de son association d'appartenance
- il a reçu une formation de base de 18 h
- il échange régulièrement sur ces pratiques en RU
- il porte la voix de tous les usagers et s'engage sur la santé de tous,
- il veille à la défense des droits et intérêts des usagers du système de santé,
(étudie les plaintes et réclamations)
- il est force de proposition au sein de l'instance
(participe à la création de flyer, livret d'accueil, site internet, actions diverses ciblées....)
- il veille à la qualité des soins et à la sécurité du parcours
(est écouté lors de la certification des établissements de santé par la HAS)

Comment le contacter ?

Par mail :

- Boîte mail indépendante pour les représentants des usagers
(voir sur l'affichage de l'établissement, sur le site internet)
- Via la direction des usagers de l'établissement

Aurore Gautier
représentante à la CDSP

« Commission Départementale des Soins Psychiatriques »



Les CDSP ont pris depuis 2011 la succession des CDHP (Commissions Départementales des Hospitalisations Psychiatriques) mises en place en 1990.

Ce sont des instances capitales de la démocratie sanitaire.

Elles seules interviennent en psychiatrie de façon pluridisciplinaire, indépendante et comportent des représentants des usagers.

Elles sont chargées de veiller "au respect des libertés individuelles et de la liberté des personnes" (article L3223-2 du code de la santé publique).

La composition de cette commission depuis 2017 prévu par la loi : 5 membres

- 2 psychiatres
- 1 médecin généraliste
- 1 représentant des usagers au titre " des personnes malades"
- 1 représentant des usagers au titre " des familles de personnes atteintes de troubles mentaux" (article L3223-2 du code de la santé publique)

Fonctionnement :

Réunion trimestrielle et visite au sein des établissements du département accueillant en hospitalisation complète **des patients en soin sans consentement**.

- Les personnes admises en soin sans consentement sous la modalité du "**péril imminent**" (2° de l'art. 3211-2-1 du CDSP) souvent des personnes isolées socialement à l'égard desquelles la CDSP joue le rôle d'un tiers collectif susceptible d'agir dans leurs intérêts.
- **Les patients en soin sans consentement depuis plus d'un an** ; dans la grande majorité, " en programme de soins" soins ambulatoires, hospitalisation à temps complet de quelques jours par semaine, ou à temps partiel en hôpital de jour ou de nuit.

Les patients qui le souhaitent peuvent s'entretenir avec la CDSP lors des visites, faire état de leur interrogation sur leur prise en charge ou leur situation juridique, plaintes sur les atteintes de leurs droits ou leur dignité, conditions d'hospitalisations (art.L3223-1 du CDSP)

Durant les visites des services la CDSP est attentive :

- Etat des locaux (entretien, vétusté, chambre d'isolement, circulation, usage du téléphone etc....)
- Entretien avec le personnel médical et paramédical.



Quelques données chiffrées :

En moyenne nationale chaque CDSP départementale examine 139 dossiers à l'année.

A écouter → Le témoignage Podcast de Nicolas Demorand, « SI BESOIN »

Hospitalisé sans consentement récemment plusieurs mois à St Anne à Paris 1er épisode d'une série de 6 diffusé depuis le 15 juin 2026

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/si-besoin>

Entraide aux familles

- **Des groupes de parole** sur Angers, Cholet, Saumur inscriptions en septembre à l'adresse mail de la délégation : maine-et-loire@unafam.org
- **Atelier Prospect** organisé par la délégation 49, session en mars 2027
- **Programme pro-familles** au CESAME inscriptions en septembre www.ch-cesame-angers.fr
- Programme de psychoéducation **BREF** voir site du CESAME www.ch-cesame-angers.fr

Le détail de ces entraides est visible sur le site internet, bulletin de juillet 2025.

Des Formations spécialisées, après la formation initiale sont proposées aux bénévoles

Vous pouvez consulter ces formations dans la newsletter mensuelle de notre présidente Emmanuelle Rémon.

Point sur la SISM, qui se déroulera du 5 au 18 octobre 2026

SUR ANGERS

Françoise et Aurore représentent la délégation au Collectif de Santé Mentale Angevin.

17 actions se dérouleront sur la ville d'Angers et le CESAME, dont 2 initiées par l'UNAFAM.

- Mercredi matin 7 et mardi 13 octobre « Sieste Méditative » Collégiale st Martin de 11h à 12h sur inscription (à partir du 21 septembre) mail à : l.desrues@maine-et-loire.fr
- «chorales interactives»
Musiques de films par la chorale « Kaléidovox », avec la participation de « l'envol des voix » et « la chorale des étudiants en musicologie de l'université
vendredi 9 octobre à 20 h à l'université catholique 3 place André Leroy Angers.
Entrée gratuite selon les places disponibles
- Participation au village santé Esplanade du Coeur de Maine mercredi 14 octobre de 11h à 17h. 25 stands, associations participantes.

Sieste méditative



Chorale



SUR CHOLET

Catherine et Geneviève coordonnent les actions SISM.

La présences des livres vivants à la Médiathèque Elie Chamard.

L'Unafam sera présent pour accueillir des "lecteurs" et présenter l'association.

Sur Mauges Communauté...

Action de sensibilisation au super U pour déstigmatiser les maladies mentales autour d'une roue des couleurs. Cette action sera accompagnée par les usagers du CATTP et PASSERELLE autour d'un livre qu'ils ont créé collectivement « LE VOYAGE DANS NOS TÊTES ».

SUR SAUMUR

Un ciné-débat organisé par la CPTS. Le débat sera animé bénévolement par Alice Guignard (psychologue de notre groupe de parole) et Brigitte Richard.

- Une exposition Arts créatifs organisée par la résidence ADAPEI de La Breille-les- Pins avec une art-thérapeute avec présence du SAMSAH, + pique-nique avec les résidents des appartements inclusifs Les Jardins Verts, tout public
- Une exposition + atelier avec la présence d'artistes brodeuses au château de Saumur. Public : école-collège, GEM
- Une journée Portes ouvertes au GEM
- Une matinée d'ateliers à l'université, campus de Saumur. Public étudiants et grand public
- Une exposition de photos de résidents de la résidence UDAF Antoine d'Aure à la chapelle Saint-Jean, tout public

Les programmes complets seront diffusés à partir du 21 septembre.

Des sigles

RU : représentant des usagers
CDSP : commission départementale des soins
psychiatriques
MDPH : Maison départementale des personnes
handicapées
MDA : Maison de l'autonomie
GEM : groupe d'entraide mutuelle
SISM : Semaine d'Information en Santé Mentale

AGENDA

- **Samedi 19 septembre** : Fête des familles au Lac de Maine Angers, de 12 h à 16 h -gratuit
Organisateur : L'UDAF
 - **Lundi 21 septembre** 9 h 30 : Réunion de rentrée des bénévoles Cité des Associations 58 BD du doyenné ANGERS
 - **Jeudi 1er octobre** de 9 h à 16 h : « Les jeunes et la Santé : une priorité collective »
Angers, centre St Jean 36 rue Barra. Tous publics. Organisateur : L'URAF
 - **Lundi 5 au 18 octobre** SISM 2026 Angers, Cholet, Saumur
- CREHPSY:
Inscriptions aux ateliers 2 mois avant. Voir sur le site : www.crehpsy-pdl.fr
Mardi 8 septembre : outil, santé mentale et travail
Mardi 20 octobre : travail social et rétablissement
Mardi 10 novembre : s'exposer à une expérience anxiogène
Mardi 8 décembre : vie intime, affective, sexuelle

Du 15 juillet au 30 août, les bénévoles affectés au contact téléphonique seront en vacances.
Reprise le 1er septembre. En cas d'urgence consulter les numéros ci-dessous.

Numéros utiles



- ➔ **15** (puis le 2 pour soins non programmés, non sectorisés)
- ➔ **UPAO au CESAME tél : 02 41 80 75 00**
- ➔ Angers Santé publique : 02 41 05 44 16
- ➔ UNAFAM Sarthe : 02 43 40 44 53
- ➔ Besoin de répit :
 - Association Maison Persephone Bessèges : maisonpersephone@ecomail.fr / Notre téléphone : 06 33 35 56 38 (John Bodin)
 - Plateforme Aidants Répit handicap UDAF : aidants49.fr

L'ensemble des bénévoles de la délégation 49 vous souhaite un bel été

Françoise, Guy, Henrienne



La cité des associations
58 boulevard du doyenné 49100 Angers
0241804749 – maine-et-loire@unafam.org –
web : unafam.org/maine-et-loire

